



12/07/2011

Suicides à l'Office National des Forêts

www.cerf-gresigne.org

Nouveau suicide à l'Office national des forêts (ONF)

12-07-2011 11:46:21

Pays : FRA FRFR FRS1504 0314 /AFP-ZZ93

PARIS, 11 juil 2011 (AFP)

Un agent de l'Office national des forêts (ONF) a mis fin à ses jours lundi soir en Franche-Comté, ce qui porte à 23 le nombre de suicides enregistrés dans cette administration depuis 2005, a-t-on appris mardi auprès de la direction générale de l'ONF.

On ignore pour l'instant les raisons et les circonstances à l'origine de son geste, a-t-on précisé de même source.

Cet agent occupait le poste de chef d'unité à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), a précisé à l'AFP une responsable du Snupfen-Solidaires, premier syndicat représentatif à l'ONF.

La CGT-Forêt a déjà mis en cause, à plusieurs reprises, les conditions de travail au sein de l'Office. Lundi, le syndicat avait annoncé le récent suicide de deux gardes forestiers, le 20 juin en Lozère et le 6 juillet en Gironde, y voyant la conséquence de la réorganisation de l'ONF lancée en 2002.

Depuis la réforme de 2002 jusqu'à la fin en 2016 d'un nouveau contrat d'objectif, l'Office aura perdu 20% de ses effectifs, selon la direction. Actuellement, il compte 9.500 salariés (6.300 fonctionnaires et 3.200 ouvriers privés), alors qu'en 1986, il employait 15.000 personnes.

L'ONF a récemment lancé un audit socio-organisationnel et un plan de prévention des risques psycho-sociaux, qui est à l'ordre du jour d'un comité central hygiène et sécurité prévu mardi à Paris.

En janvier, l'administration avait reconnu que le suicide d'un de ses agents, en décembre 2009 à Poligny (Jura), était imputable à ses conditions de travail.

L'ONF a pour tâche de gérer toutes les forêts publiques de France, soit 4,7 millions d'hectares, tandis que 3,5 millions de propriétaires privés se partagent 12 millions d'hectares.

pld/pz/er

AFP 121146 JUL 11



12/07/2011

Suicides à l'Office National des Forêts

www.cerf-gresigne.org

Deux nouveaux suicides à l'Office national des forêts (ONF)

11-07-2011 17:58:27

Pays : FRA FRFR FRS2852 0388 /AFP-XM49

PARIS, 11 juil 2011 (AFP)

Deux gardes forestiers se sont récemment suicidés dans leur logement de fonction, la CGT-Forêt y voyant la conséquence de la réorganisation de l'office national des forêts (ONF).

La direction de l'ONF a confirmé ces suicides, intervenus le 20 juin en Lozère et le 6 juillet en Gironde, et accepté l'ouverture d'une enquête interne par l'intermédiaire des CHSCT locaux.

"Nous avons convoqué nos comités d'hygiène et de sécurité locaux et j'ai accepté que des enquêtes soient

diligentées", a déclaré à l'AFP Pascal Viné, le directeur général de l'ONF.

L'office a enregistré 22 suicides depuis 2005, a-t-il reconnu. Concernant ces deux derniers cas, Pascal Viné a admis qu'il était "difficile de se prononcer pour l'instant" en raison de la situation personnelle des gardes forestiers et de leur santé fragile.

Pour la CGT-Forêt, ces nouveaux cas de suicide sont clairement liés à la politique de réduction des effectifs et au "management individualisé et agressif" de l'ONF. Aussi, l'organisation syndicale appelle-t-elle dans un communiqué à "revoir en profondeur le management et l'organisation générale du travail à l'ONF".

Depuis la réforme de l'ONF en 2002, jusqu'à la fin d'un nouveau contrat d'objectif en 2016, l'Office aura perdu 20% de ses effectifs, selon la direction. Actuellement il compte 9.500 salariés (6.300 fonctionnaires et 3.200 ouvriers privés) alors qu'en 1986, il employait 15.000 personnes.

En janvier dernier, l'ONF avait reconnu que le suicide d'un de ses agents, en décembre 2009 à Poligny (Jura), était imputable à ses conditions de travail. "Cela a notamment permis à sa veuve de percevoir une pension de reversion", a précisé M. Viné.

"Les risques psycho-sociaux font partie du contrat d'objectifs et de performance en cours de discussion avec les partenaires sociaux", ajoute M. Viné qui veut "mettre en place des plans de proximité pour prendre en compte ces risques".

L'ONF a pour tâche de gérer toutes les forêts publiques de France, soit 4,7 millions d'hectares, 3,5 millions de propriétaires privés se partageant 12 millions d'hectares.

pld/bfr/fm

AFP 111758 JUL 11